

6eme circonscription de seine maritime
équipe de campagne LCR
de Véronique Bréant (aide soignante)
et Frédéric Jarry (ouvrier automobile)
lcrlehavre@yahoo.fr



à

ECO- CHOIX
21 rue Albert Gibet
76430 St Romain de Colbosc

Votre association s'est adressée à nous afin que nous lui fassions connaître les orientations de notre candidate dans les domaines qui vous tiennent à cœur. Partageant vraisemblablement un certain nombre de préoccupations, nous avons essayé de vous répondre sans être trop longs. Pour un développement plus important dans les domaines où vous nous interpellez et pour une articulation de ces questions avec l'ensemble de notre programme, vous pouvez vous référer au site <http://besancenot2007.org>.

Cordialement
L'équipe de campagne.

1- Transport

Le réchauffement planétaire menace la vie de nos descendants. Les gaz à effet de serre, principaux responsables de ce réchauffement, sont en grande partie dus au transport routier. Que comptez-vous faire pour améliorer les transports en commun et diminuer le trafic routier ? Nous avons bien des suggestions à vous faire mais êtes-vous décidé(e) à vous battre pour les mettre en œuvre ? :

- Développement du rail pour les zones industrielles
- Amélioration des services SNCF , notamment sur la ligne Le Havre- Bréauté – Rouen avec la remise en valeur des haltes d'Etainhus et St Laurent de Brèvedent (parkings, horaires)
- Construction de pistes cyclables.

Fret ferroviaire

Bien sûr, nous partageons vos analyses sur le nécessaire report de trafic sur les modes les plus respectueux de l'environnement, contre la politique favorable à la route développée par tous les gouvernements de droite et de la gauche plurielle, et sur les conséquences du plan dit Véron qui, à notre avis, a été plus que soutenu et approuvé par l'Etat et l'Europe et imposé afin de laisser de la place aux exploitants privés. Les difficultés de Fret SNCF viennent aussi du fonctionnement même du capitalisme (recherche du profit maximum qui incite aux tarifs de transports très bas et au juste à temps) et du libéralisme actuel développant la concurrence et le dumping social. Dans le cadre de la mondialisation, on assiste à une explosion du trafic de marchandises. Les coûts de transports sont si bas que des entreprises délocalisent leur production... pour la faire revenir à moindre coût. Il faut non seulement imposer le train comme mode de transport, mais surtout contrôler ces marchandises qui ne circulent que pour répondre à l'appétit de quelques capitalistes. Nous sommes pour contrôler l'utilité sociale de certains déplacements, et le cas échéant les interdire et/ou obliger le train comme mode de transport quand une ligne de chemin de fer existe déjà. Au moment où la planète se réchauffe dangereusement, c'est une mesure d'urgence. De plus, nombre de transports routiers ne sont "rentables" que parce que les routes sont des "zones de non droit-social". Pour commencer, les conditions de travail, de

salaires et les avantages sociaux des travailleurs de la route doivent être basés sur ceux des cheminots (35h00, retraite à 55, voire 50 ans), et harmonisées par le haut en Europe. Évidemment, pour la SNCF, la solution ne réside pas dans une filialisation, mais au retour d'une entreprise intégrée qui répartit au mieux le personnel, les machines et les infrastructures entre toutes les activités, qui gère seule l'ensemble du trafic fret et remplit ainsi ses wagons et limite les retours à vide. Il faut mettre fin à la gestion par activité et à la séparation RFF/SNCF mise en place par Pons/Gaysot qui alourdit les comptes du fret avec les péages. Bref, il faut réorganiser la politique de transport de marchandises de fond en comble : ce n'est pas le marché qui doit dicter la loi.

"Corails intercités"

Nous proposons que ces lignes nationales restent prises en charge par le national et non par les conseils régionaux, qui ne possèdent pas les mêmes ressources, et n'ont pas à assurer les relations qui sortent de leurs frontières. L'entreprise SNCF intégrée, non soumise à la pression de la concurrence, devrait pouvoir jouer la péréquation entre les relations, rentables ou non.

2- Qualité de l'air, de l'eau, des sols et de notre alimentation

- Etes-vous décidé(e) à imposer un étiquetage sérieux des produits toxiques qui envahissent nos maisons et à créer un éco-label pour les produits sains et inoffensifs pour notre santé (isolants, peintures, produits d'entretien...)?_
- **Eau** : Pour un service public de l'eau

En France la production d'eau potable, sa distribution, la collecte des eaux usées et leur épuration sont sous la responsabilité du conseil municipal et du maire. Soit sous régie municipale, qui emploie des agents municipaux compétents et qui se charge du service public local de l'eau□ ; le prix de l'eau est alors fixé en fonction du coût réel par arrêté municipal (production, distribution, collecte, épuration). Soit par délégation de service public à une société privée qui se charge tous les aspects techniques et fixe, par contrat, le prix de l'eau selon une formule révisable tous les ans qui assure en général de substantiels profits à la société.

En France, 80% des communes ont délégué leur service public de l'eau à l'une des trois sociétés multinationales qui dominent le marché : Véolia (ex-Générale des eaux), Ondéo (ex-Lyonnaise des eaux), La Saur (Paribas). Les autres communes (20%) sont en régie municipale. Le prix de l'eau est 30% plus cher dans les communes ayant délégué au privé leur service public local. Pour la LCR, l'eau ne doit pas être une marchandise, elle fait partie du patrimoine de l'humanité, elle doit être accessible à tous en quantité suffisante, elle ne doit pas menacer la santé des usagers, même à long terme, elle ne doit pas être source de profit. Seul un service public national de l'eau est capable de rétablir l'égalité des citoyens en assurant la péréquation du prix de l'eau. Mais pour passer d'une situation où les sociétés privées dominent le marché à une situation où c'est le service public qui prévaut, il est nécessaire que les maires ne renouvellent pas les contrats de délégation de service public qui arrivent à terme pour beaucoup entre 2007 et 2009. Récemment, plusieurs communes importantes ont repris en régie la distribution de l'eau (Cherbourg, Grenoble, etc.). C'est donc tout à fait possible, mais la mobilisation des populations concernées est indispensable pour que cette démocratisation des services de l'eau puisse devenir une réalité dans toute la France. Ces revendications doivent être complétées par des législations contraignantes dans des secteurs comme le transport maritime, où les pavillons de complaisance doivent être interdits, ou les industries polluantes pour lesquelles il faut envisager des reconversions, avec maintien du contrat de travail, du salaire et formation jusqu'à reclassement. Au-delà, ces revendications s'inscrivent dans le projet d'une société capable de gérer harmonieusement et durablement ses ressources naturelles

et de respecter les équilibres des écosystèmes ; bref une société aux antipodes de l'exploitation de l'homme et de la nature qui est le quotidien du capitalisme productiviste.

-
- ***Organismes Génétiquement Modifiés* : OGM**

Personne ne connaît aujourd'hui les conséquences de la culture et de la commercialisation des OGM en termes de sécurité sanitaire et de santé publique. De plus, leur développement ne répond à aucune nécessité en termes de production alimentaire : il vise seulement à soumettre les paysans au bon vouloir des multinationales semencières. Je suis donc, jusqu'à plus ample informé, pour interdire la culture en plein champ et la commercialisation des OGM. Il ne doit y avoir aucune « prime au fait accompli » et aux cultures illégitimes et illégales. J'ai moi-même, ainsi que de nombreux militants de la LCR, participé à des opérations organisées par les « Faucheurs volontaires ». Ce qui guide cette position est à la fois l'application du principe de précaution et l'exigence d'un débat démocratique. Concernant la culture des OGM à destination médicale, je suis pour la poursuivre en milieu confiné.

-
- ***Agriculture*** : Comment allez-vous influencer sur l'agriculture productiviste pour aller vers une agriculture de qualité et respectueuse de l'environnement, de notre alimentation et de notre santé ? Aiderez-vous les agriculteurs qui auront une démarche de développement durable (suppression du maïs , assolement, élevage sur prairies, retour aux variétés anciennes ...)

Le système de subventions agricoles, en particulier au niveau européen, articulé avec l'ouverture des marchés des pays du Sud constitue une catastrophe tant d'un point de vue social qu'environnemental, provoque la disparition de milliers d'exploitations et l'appauvrissement de millions de paysans. Si les pouvoirs publics doivent avoir à cœur de proposer des débouchés à une agriculture de qualité, c'est avant tout l'ensemble du système de subventions et de la PAC qui est à revoir car l'agriculture est aujourd'hui mondialisée. Un système d'aides ou de subventions devrait se fixer comme objectifs l'aide aux petits agriculteurs, ce qui implique un certain protectionnisme dans les agricultures des pays pauvres, a contrario d'une insertion dans le marché mondial qui les conduit à la ruine. Au niveau français, les aides devraient être conditionnées à des critères sociaux (maintien et développement de l'emploi paysan) et environnementaux (limitation des pesticides, usage raisonné de l'eau...). Mais cela nécessite un renversement de logique et un affrontement avec un certain nombre de gros exploitants, bien représentés par la FNSEA, et avec les firmes agroalimentaires. Car pour protéger et développer l'agriculture que nous prônons, il est urgent d'interdire la culture d'organismes génétiquement modifiés hors des milieux confinés, d'interdire le brevetage du vivant et d'appliquer un moratoire sur les OGM au niveau européen.

Une autre politique agricole

Le plus grand plan social de l'histoire est celui qui a concerné la paysannerie (200 000 paysans en moins par an en Europe). Aujourd'hui, en France c'est un paysan qui disparaît toutes les 20 minutes ! Or le système actuel des subventions est particulièrement injuste et inefficace : les subventions, proportionnelles aux surfaces agricoles exploitées, enrichissent inutilement des gros propriétaires tandis qu'elles sont insuffisantes pour permettre aux petits paysans de survivre : ceux-ci n'ont souvent pas d'autres choix que d'emprunter pour s'agrandir et de tenter d'augmenter les rendements par l'usage d'engrais chimiques et de pesticides. Le système de subventions doit être complètement revu, afin de sauver les paysans, en France, mais aussi dans le reste de l'Union Européenne, notamment à l'est. Par ailleurs, le poids des multinationales de l'agroalimentaire menace les paysans, leur indépendance, le choix des cultures, des élevages... La question des OGM est au cœur de cette offensive des multinationales pour enchaîner les paysans aux règles dictées par la loi du profit, contre tout principe de précaution. On doit dès maintenant défendre :

l'interdiction des OGM hors milieux confinés (ni en plein champs ni dans l'alimentation animale)

l'interdiction du brevetage du vivant

l'application du moratoire au niveau européen des contrôles plus stricts pour les importations, notamment sur le riz et le soja

Mais au-delà il est urgent d'exiger un autre modèle d'agriculture. Une réforme radicale de politique agricole commune (PAC) doit se fixer comme priorités :

**des prix agricoles et des aides permettant le maintien des petites exploitations
le développement d'une agriculture avec des normes sociales (revenus, conditions de travail...) et environnementales (protection des sols et des eaux, limitation des engrais polluants, baisse de la consommation énergétique...)**

l'aide à l'installation pour l'agriculture biologique et paysanne et à la création de coopératives agricoles biologiques.

le droit à la souveraineté alimentaire, et donc la protection des agricultures des pays du Sud menacées par l'ouverture des marchés exigée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

3- Santé- Sécurité- protection de notre environnement et de la biodiversité

- Notre sixième circonscription de Seine Maritime est une zone très sensible écologiquement : pollutions, risques technologiques majeurs, une rivière, la SEINE, qui connaît une crue tous les 100 ans (la dernière remonte à 1910.....) . Comment allez-vous influencer sur les collectivités et les industries pour ne pas dégrader encore plus notre santé et notre sécurité ?
La 76-6 est une des zones SEVESO les plus importantes de France (15 usines concernées)
Comment allez-vous faire pour que le PPRT(plan de prévention des risques technologiques) ne grève pas les budgets des riverains.
- Chaque année des centaines d'espèces animales et végétales disparaissent dans le monde et la France n'est pas un modèle en matière de protection de la biodiversité... Comptez-vous agir pour protéger la biodiversité ? Etes-vous prêts à proposer des programmes d'éducation pour sensibiliser les populations (et spécialement les enfants) au respect de la nature. Soutiendrez-vous activement la *fête de la nature* et les associations qui oeuvrent dans ce sens ?

Protection des espèces animales

La protection des espèces dépend avant tout de la protection des milieux — mais elle exige aussi d'autres mesures spécifiques.

La lutte contre le commerce des animaux sauvages doit être considérablement renforcée. Ce dernier met en effet très directement en danger bon nombre d'espèces dites « exotiques ».

Face aux pressions de l'ultra-chasse (particulièrement vivaces en France), les dates européennes de chasse doivent être respectées. La notion de « dérangement » des milieux doit être intégrée à l'évaluation de l'impact des activités cynégétiques. Aucun mode de chasse « aveugle » (qui peut toucher des espèces qui ne sont pas chassables) ne doit être toléré — pas plus que des méthodes cruelles qui, de plus, s'attaquent souvent à des espèces protégées (pièges à rapaces). Les gardes-chasses ne doivent en rien dépendre des fédérations de chasse vu qu'ils contrôlent l'activité des leurs adhérents !

De même, les DIREN doivent avoir les moyens d'une action indépendante pour servir réellement à la protection des milieux, ce qui n'est actuellement pas le cas. La gestion des forêts par l'ONF doit assurer leur diversité faunistique et floristique (à l'inverse de ce qui a été fait à Fontainebleau, par exemple). Le statut des parcs nationaux et régionaux doit être renforcé face à la dégradation des situations (voir notamment en Camargue ou en Guyane). De véritables observatoires de la biodiversité doivent être mis en place. Les fédérations de chasse ne doivent plus bénéficier d'un pouvoir particulier dans la gestion

des espaces naturels comme c'est bizarrement le cas en France. En effet, une fédération de chasse ne connaît que le gibier ; elle n'a aucune compétence naturaliste générale concernant la flore et la faune dans leur ensemble, ou concernant les interactions entre espèces et les substrats physiques dans les écosystèmes...

-
- Notre sécurité sociale a bien du mal à éponger ses déficits. Pourtant il suffirait d'une bonne politique de prévention pour limiter les maladies. Favorisez- vous une telle politique et facilitez-vous le développement des médecines douces qui oeuvrent utilement en ce sens ?

Médecines "alternatives"

Les techniques médicales doivent être au service du patient. Toutes celles qui ont fait la preuve de leur efficacité doivent pouvoir être incluses dans un projet de soin, enseignées et remboursées. Mais les exigences que nous formulons à l'égard des médecines complémentaires alternatives, ou non conventionnelles, sont les mêmes que celles que nous avons face à la médecine allopathique. Evaluation scientifique indépendante des industriels, contrôle citoyen.

L'idée que ces médecines alternatives, puisque « naturelles », ne pourraient être que bénéfiques, et à défaut d'être très efficaces, sont au moins toujours inoffensives est une idée malheureusement fausse. On se souvient des dizaines d'insuffisances rénales provoquées par certaines plantes chinoises. On sait aujourd'hui que la germandrée petit-chêne, pourtant utilisée depuis plus de 2000 ans contre la fièvre et la douleur, a été reconnue responsable de nombreux cas d'atteinte hépatique grave.

Un observatoire des médecines alternatives ne peut se concevoir que dans le cadre de cette évaluation scientifique et citoyenne, qui permettrait la reconnaissance des techniques qui apportent un bénéfice aux patients. Cette évaluation doit être pluraliste, mais ne peut qu'être indépendante des lobby ou des laboratoires, notamment homéopathiques, qui devrait accepter ce contrôle scientifique et citoyen.

Les médecines complémentaires qui auraient été reconnues et validées auraient alors droit, comme toutes les techniques utiles au patient, à l'enseignement, la diffusion, et au remboursement sur la base d'un prix négocié

De nombreux patients utilisent des techniques complémentaires, très peu osent en parler à leur médecin. Une telle reconnaissance-évaluation aiderait à briser ce mur du silence, tout en étant aussi un excellent moyen de se protéger des charlatans de la santé et des dérives sectaires.

4- Energie

Nous nous opposons avec le réseau sortir du nucléaire au programme EPR. Nous militons également contre l'installation des deux centrales à charbon sur l'estuaire, et pour le maintien d'un service public de l'énergie rénové dans le sens de la recherche de la satisfaction des besoins de tous au contraire d'une logique de profit à court terme.

Pétrole...

Pour nous la dépendance au pétrole est néfaste avant tout du point de vue de l'émission de gaz à effet de serre, qui menacent aujourd'hui le climat. Pour réduire la consommation de

pétrole (et des autres énergies fossiles), il faut imposer des normes contraignantes à l'industrie : par leur consommation énergétique aussi bien qu'à travers les produits qu'elles fabriquent, les industries sont responsables d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre (plus de 30 % en France). Des normes contraignantes doivent permettre d'améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique dans ce domaine :

interdiction de dépasser certains taux de consommation d'énergie fossile, sous peine de fortes taxes

hausse des tarifs de l'énergie pour les industriels et aides pour qu'ils produisent eux-mêmes leur électricité par système de cogénération

interdiction de mise sur le marché de véhicules émettant plus de 120 g de CO₂ par km
seuil minimal d'efficacité énergétique obligatoire pour les appareils ménagers Pour autant, la solution ne réside dans le tout nucléaire. Il faut, au contraire, mettre en oeuvre une sortie rapide du nucléaire, pour des raisons financières, d'emploi, de sécurité et d'environnement. Et développer un service public de l'électricité qui organise la sobriété et l'efficacité énergétiques et le développement massif des énergies renouvelables. Ce service public cogéré par les salariés et les usagers permettrait de réaliser l'égalité dans l'accès à l'énergie sur tout le territoire.

Un service public de l'énergie

Si tout le monde semble être favorable à l'implantation d'éoliennes ou au développement de l'énergie solaire, il faut dire quel cadre peut permettre à la fois la sortie du nucléaire, la baisse drastique de l'utilisation d'énergies fossiles et le développement massif d'énergies propres. Pour nous, seul un service public rénové peut permettre d'atteindre ces objectifs. Un tel service public aurait à évoluer d'un mode de production hypercentralisé (19 centres de production électronucléaire) à des productions décentralisées, avec une variété de sources d'énergie, des unités plus nombreuses et de taille plus modeste, soumises au contrôle démocratique des populations concernées. L'articulation entre régions locales et entreprise publique nationale, qui garderait la responsabilité totale du réseau de transport et de distribution permettrait de réaliser l'égalité dans l'accès à l'énergie sur tout le territoire. Un tel service public aurait aussi pour mission de centraliser l'évaluation des potentiels d'économies énergétiques et de mise en place d'énergies renouvelables, grâce à l'embauche de conseillers « info énergie » travaillant auprès des collectivités et des particuliers pour leur proposer les solutions correspondant à leurs possibilités et leurs besoins. Une coopération au niveau européen (vers un service public européen...) doit par ailleurs permettre une mutualisation des productions (éolien dans la Manche et au sud de la France, géothermie dans le nord de l'Europe, solaire dans le sud...) afin d'assurer un approvisionnement constant. Enfin, le transfert gratuit de technologies des énergies renouvelables vers les pays du Sud, permettant un développement écologiquement viable, doit pouvoir être pris en charge par un tel service public. Précisons que les énergies renouvelables ne se limitent pas, loin de là, à aux éoliennes qu'on voit fleurir dans nos campagnes. Le service public tel que nous l'avons décrit devrait aussi développer l'olien off-shore, le micro-éolien, le micro-hydraulique, le solaire, l'énergie de la mer, la cogénération ou encore la filière bois.

-
- Que comptez-vous mettre en place pour une meilleure efficacité énergétique et une diminution de la consommation énergétique ?
- Allez-vous demander l'interdiction des lampes à incandescence dans les bâtiments de l'état ?
- Comment allez-vous favoriser le développement des énergies renouvelables pour les particuliers, les entreprises et les administrations ?
- Allez-vous imposer une étude de faisabilité pour une installation solaire pour toute demande de permis de construire comme le fait déjà l'Espagne ?
- Notre pays et spécialement notre région, a un très fort potentiel d'énergie éolienne. Etes-vous décidé(e) à tout mettre en oeuvre pour rattraper le retard considérable pris par la France dans ce domaine ?

- Des subventions et des déductions d'impôts sont déjà en place pour les énergies renouvelables mais on constate une envolée des prix du marché si bien que les aides retombent dans la poche des entreprises et non des particuliers qui font l'effort financier de s'équiper de capteurs solaires, de PAC, de chaudière à bois, de récupérateurs d'eau... Avez-vous la volonté de stopper cette envolée des prix ?
- L'implantation de deux centrales électriques à charbon est projetée dans notre circonscription ...Pensez-vous qu'elles sont nécessaires actuellement ? Soutiendrez-vous ce projet, source de pollution pour les habitants de l'estuaire de la Seine (SO₂, NO₂, poussières...) et source de Gaz à Effet de Serre (CO₂) ? Soutiendrez-vous le Collectif Contre les nouvelles Centrales à Charbon (2C-n-2N) dont Eco-Choix fait partie ?
- Allez-vous soutenir le développement de l'énergie nucléaire comme le prévoit le nouveau gouvernement ? Demanderez-vous à l'assemblée nationale un moratoire sur la construction de l'EPR et l'ouverture d'un VRAI débat démocratique ?